



sion vibre
1815 - 2015

Sion

RAPPORT ANNUEL 2015

COMITE DE L'UNION SYNDICALE VALAISANNE

BUREAU

Président	REYNARD Mathias , UNIA, CP , Savièse
Vice-Président	RODUIT Christian , SEV, Rouatope 46, Leytron CARRON Blaise , UNIA, Case postale, Monthey
Caissier	GRIFFO Jean-Marie , UNIA, La Fin, Vernayaz
Secrétaire	DI BLASI Elisabeth , syndicom, Antzère 22B, Conthey

MEMBRES

UNIA	AYMON Serge Rue la Moya 6, Martigny ANCAY Marc Le Biolley 29, Orsières BONVIN Jean-Marc Ch. des Moulins 52, Sierre EYER German Bahnhofstrasse13, Visp RAUSIS Eric le Grugnay Chamoson ZUFFEREY-MOLINA Francine R. du Temple Sierre
syndicom	MABILLARD Antoine Rue des Grds-Prés 64, Uvrier MORAND Roger Petits Epineys 1 Martigny BORELLA Jacques Rue du Vieux-Canal 28, Sion REMION Bernard Le Coin du Caro 6, Miège
SSP	D'AOUST RIBORDY Nathalie Dent Blanche 9 Sion

Procès-verbal de l'assemblée des délégués

Du 9 mai 2015 à Sierre

Mathias Reynard souhaite la bienvenue à tous les délégués présents, et ouvre l'assemblée à 10 heures en présence de 25 collègues.

Quelques collègues se sont excusés, en liaison avec l'horaire de l'assemblée.

Il remercie particulièrement notre orateur Domenico Messiano, ainsi que les représentants de la presse

1. Procès-verbal de l'assemblée du 5 décembre 2014

Le procès-verbal de l'assemblée du 5 décembre 2014 qui a eu lieu à Monthey est approuvé avec remerciements à son auteure.

2. Rapport du Président

Voici un résumé condensé de l'activité de l'année 2014, dans lequel l'USVs s'est engagée.

On commence par les votations de février il y a deux objets sur lesquels nous nous sommes penchés :

- Se défaire sur l'initiative contre l'immigration de masse, afin que la Suisse ne reste pas une île dans l'Europe
- Mais aussi œuvrer pour une victoire sur FAIF (financement et l'aménagement de l'infrastructure ferroviaire) aux côtés du SEV. Toutes les régions profiteront du nouvel instrument, mais surtout la Suisse romande avec une première manne de 3 milliards. Elle servira pour des améliorations des nœuds de Genève et de Lausanne ou encore de la ligne du pied du Jura et permettra de réduire le temps de parcours entre Lausanne et Berne.

Nous avons comme chaque année organisé la fête du 1^{er} mai, sur la place du Scex à Sion. Deux orateurs de grande classe, Ruth Dreifuss et Pierre-Yves Maillard, ont rappelé à la population l'importance de la fête du 1^{er} mai, avec le partage et le soutien de tous pour cette importante journée.

Entre mars et mai, nous avons au côté des fédérations de l'USVs, tout mis en œuvre afin que les deux votations sur les salaires minimaux, une cantonale qui demandait 3'500.- francs et une fédérale qui demandait 4'000.- francs passent la rampe, lors de la votation du 18 mai.

Hélas malheureusement aucune n'a trouvé grâce auprès de la population Valaisanne et Suisse. Par contre le débat durant cette campagne a démontré l'importance de négocier des CCT, afin d'ancrer un salaire minimal.

Dès la reprise, fin août, nous avons pris part aux diverses sollicitations concernant la votation sur la caisse publique afin d'expliquer l'importance du sujet. Hélas le 28 septembre au soir, une fois de plus, on constate que la population ne nous écoute pas et souhaite continuer avec le même système d'assurance maladie.

Quant à celles de novembre sur les forfaits fiscaux et contre *Ecopop*, (initiative populaire qui parle de la surpopulation), qui ont été rejetées par le peuple on parle pour l'USVs de demi victoire.

- En effet en refusant la suppression des forfaits, «on a malheureusement raté l'occasion de garantir un peu plus de justice fiscale».
- Par contre on prend connaissance avec satisfaction du rejet extrêmement clair de l'initiative dangereuse et inhumaine d'Ecopop. Une très nette majorité des citoyen(ne)s refuse donc de faire des migrant(e)s les boucs émissaires de problèmes que nous avons créés nous-mêmes et de couper totalement les ponts avec l'Union européenne (UE). Le Conseil fédéral et le Parlement fédéral doivent maintenant prendre cette réalité en compte.

Le 1^{er} novembre 2014 une manifestation est organisée à Berne pour une Suisse solidaire, dans la mesure de nos agendas, chacun à pris son bâton de berger et d'est rendu sur place.

Référendum contre le 2^e tube du Gothard, et dépôt de l'initiative de l'USS « AVS+ » en fin d'année 2013. Ces sujets seront mis en votation probablement en 2016.

Sur le terrain : nous avons apporté notre soutien aux employés de la raffinerie de Collombey ; et reconnaissons l'engagement exemplaire d'UNIA (négociation du plan social, repreneur,...).

En plus de l'engagement lors des votations, nous avons eu des séances du comité en janvier, mars, mai, septembre et novembre 2014. Dans notre travail régulier, nous apportons des réponses à diverses procédures de consultation.

Représentation des syndicats dans le groupe de travail « GO-VS – Promotion des compétences de base des adultes », un sujet qui nous tient à cœur et dans le quel nous allons apporter un œil attentif.

Il est à noter que nous avons aussi une présence sur Internet et les réseaux sociaux avec la création de comptes Twitter et Facebook, ainsi que d'un site Internet. Le logo est mis en forme, avec la même base mais en plus moderne.

Ce fut donc une année riche en événements politiques et syndicaux, et sommes en pleine force pour continuer notre travail pour les années à venir.

3. Rapport du secrétariat

Mes Chers, 2014 fut une année riche en évènement.

En effet les votations de l'année nous ont occupés de manière optimum et nous sommes particulièrement contents d'avoir pu montrer dans la presse valaisanne notre avis qui malheureusement n'a pas toujours été entendu de la manière que l'on avait souhaité

Lors de mon premier rapport annuel j'avais émis le souhait, le vœu, l'envie de pouvoir coordonner notre travail avec les différentes fédérations de l'USVs. Si je tire un petit bilan, je m'aperçois que cela fonctionne bien, il nous manque encore une meilleure coordination lors de la distribution de tract, ou flyers.

L'année 2014 avec tous les sujets sensibles pour nos membres a démontré que la présence sur le terrain, afin d'expliquer notre point de vue était importante, mais nous devons faire mieux, et ainsi influencer la population à nous suivre.

Mon travail en tant que secrétaire m'apporte régulièrement une nouvelle vision sur le monde du travail, car le partage entre les fédérations démontre qu'ensemble et unis, nous pourrions mieux défendre le travailleur.

Un petit mot sur la fête du 1^{er} mai, fête qui avait réuni des orateurs de charme, Mathias, puis Ruth Dreifuss et Pierre-Yves Maillard. Malgré la bise un grand nombre de personnes s'étaient réunies sur la

place du Scex. Je remercie particulièrement toutes les bonnes âmes, qui nous aident afin que cette fête soit belle et accueillante pour les participants, et espère que les futures seront toujours ainsi.

Je me réjouis de continuer mon parcours dans le train USVs et tiens à remercier le comité in corpore pour son travail.

4. Rapport des fédérations

Chaque fédération a fait parvenir au secrétariat, son rapport pour l'année 2014, les délégués en ont pris connaissance aujourd'hui et ont la possibilité de faire un commentaire et apporter des précisions.

Syndicom.

Antoine Mabillard pour syndicom nous fait remarquer qu'il est déçu du manque de motivation du personnel de la poste quand aux informations données par syndicom sur la nouvelle CCT, il semble que le personnel se désintéresse de ses conditions de travail pour le futur. La fermeture des offices de poste continue et personne ne semble s'y opposer ou si peu que cela passe comme une lettre à la poste. Malgré les chiffres astronomiques des bénéfices de la poste le personnel ne se sent pas remercié même plus encore il ne se sent plus concerné par son métier.

- Pascal Nicolo, demande pourquoi les facteurs ne se mettent pas en grève ??
- Il lui est répondu que ce n'est pas dans la mentalité du facteur de se mettre en grève, surtout la peur de le faire mais aussi de ne pas décevoir la clientèle qui compte sur son courrier.
- Mathias Reynard informe que le dossier est entre la main du politique surtout concernant les fermetures de postes, et qu'un courrier devrait être envoyé dans les communes afin de leurs rappeler leurs droits.
- Elisabeth Di Blasi, précise qu'un courrier de syndicom va être envoyé dans toutes les communes du canton qui ont un office ou bureau de poste.

SSP.

Nathalie d'Aoust Ribordy, nous précise que le SSP est petit mais vaillant, de plus il est maintenant reconnu dans le cadre de l'état du Valais. Son plus grand concurrent est les syndicats chrétiens, mais grâce au président de section Jean-Henri Dumont, nous n'allons pas rester sur le pas de la porte. Les chrétiens ne souhaitent pas se battre pour le personnel de l'état ni pour le personnel médical mais nous allons reprendre notre place et démontrer que l'on peut faire face si l'on se soutient et se bat ensemble.

UNIA.

Une grande mobilisation suite à la votation du 9 février a lieu dans leurs branches, la population a suivi et cela fut agréable et nous a fait comprendre que tous n'étaient pas autant impliqués lors de la votation.

Les négociations salariales du second œuvre et de la construction sont difficiles le plus compliqué reste à faire, soyons unis.

SEV.

Christian Roduit, nous informe que Cros Rail souhaite s'implanter à Brig, et va essayer de payer les conducteurs de locomotive avec un salaire minima de moins de 3'500.- francs en total dérogation avec la CCT, qui propose un salaire minima de 5'500.- francs. On doit veiller à ne pas se laisser faire car c'est l'ouverture d'un dumping salarial important.

5. Approbations des comptes 2014 et rapport des vérificateurs

Le président met en votation les comptes qui sont acceptés à l'unanimité par les délégués.

6. Elections

- **Comité**

GRIFFO Jean-Marie, Unia, La Fin, Vernayaz
AYMON Serge, Rue la Moya 6, Martigny
ANCAY Marc, Le Bioley 39, Orsières
BONVIN Jean-Marc, Ch. des Moulins 52, Sierre
CARRON Blaise, Case postale, Monthey
RAUSIS Eric, Rue de la Dent-Blanche 9, Sion
ZUFFEREY-MOLINA Francine R. du Temple Sierre

Syndicom **DI BLASI Elisabeth**, Syndicom, av. de la Gare 41, Sion
MABILLARD Antoine, Rue des Grands-Prés 36, Uvrier
BORELLA Jacques, Rue du Vieux-Canal 28, Sion
REMION Bernard, le Coin du Carro 6, Miège
MORAND Roger, Petits Epineys 1, 1920 Martigny

SEV **RODUIT Christian**, SEV, Rouatope 46, Leytron

SSP **D'AOUST-RIBORDY Natalie**, rue de la Dt-Blanche 9, Sion

INVITE **EYER German**, Bahnhofstrasse13, Visp

- **Bureau**

Reynard Mathias
Carron Blaise
Roduit Christian
Griffo Jean-Marie
Di Blasi-Coucet Elisabeth

- **Secrétaire**

Di Blasi-Coucet Elisabeth

- **Président**

Reynard Mathias

- **Vérificateur de compte**

Braillard Maurice
Lugon Pascal

Les délégué(es) proposés ci-dessus sont acceptés à l'unanimité.

Mathias Reynard remercie tous les délégués sortants pour leur travail au sein du comité de l'USVs il précise qu'il peut y avoir encore un délégué pour le SEV et un pour le SSP.

Les délégués proposés sont les suivants, avec l'attribution des nouvelles fonctions.

Président **REYNARD Mathias**, Unia, CP 139, Savièse

Vice-Président	RODUIT Christian , SEV, Rouatope 46, Leytron
Vice-Président	CARRON Blaise , UNIA Case postale Monthey
Caissier	GRIFFO Jean-Marie , Unia, La Fin, Vernayaz

Les délégués au bureau tels que proposés sont acceptés à l'unanimité.

7. Discussion et approbation des statuts de l'USVs

Après une intense discussion les nouveaux statuts sont adoptés par l'assemblée. Il est proposé de les mettre à disposition sur le site internet, afin que chacun puisse les consulter. Jeanny Morard trouve bien que nous ayons moins formalisé les statuts, afin qu'il soit plus clairs pour tout un chacun.

8. Divers

Béatrice Aymon, trouve les cours Movendo trop chers !

- Il lui est répondu qu'en principe chaque fédération les propose gratuitement à ses membres, et que chaque fédération spécifie en interne le nombre de cours proposé par année à chaque membre.

Blaise Carron nous demande ou en est la proposition de faire une demande afin que le 1^{er} mai soit férié en Valais.

- Il lui est répondu qu'elle a été proposée au parlement qui l'a refusé et qu'il n'est pas exclu qu'elle soit à nouveau proposée durant celle législature.

Jean-Marc Bonvin, trouve dommage le peu de participant et demande sous quelle forme les fédérations convoquent ?

- Les fédérations convoquent lorsqu'elles reçoivent le rapport, qui malheureusement ne peut être envoyé rapidement, car les rapports des fédérations sont à disposition du secrétariat seulement à partir du 30 mars de l'année en cours.

Francine Zufferey-Molina, nous dit que la poste de Sierre ouvre jusqu'à 19h, cela est-il normal ?

- Il lui est répondu que c'est une phase pilote, pour que la poste puisse assurer les besoins de la clientèle !!!!

9. Parole à notre invité Domenico Messiano

Afin de pouvoir mieux comprendre l'important enjeu de la tragédie de Mattmark, notre invité retrace avec beaucoup de chaleur et d'empathie les moments avant pendant et après cette tragique histoire de notre canton.

- C'est une page noire de l'histoire de la construction en Suisse. L'accident du travail le plus grave que notre pays ait connu. Le 30 août 1965, 88 personnes âgées de 17 à 70 ans meurent sur le chantier de Mattmark, situé dans le Haut-Valais, à 2200 mètres d'altitude. Les victimes – 56 Italiens, 23 Suisses, 4 Espagnols, 2 Allemands, 2 Autrichiens et un apatride – construisent un barrage dont les travaux ont débuté dix ans plus tôt.
- Ce jour-là, vers 17 h 15, près de deux millions de mètres cubes de glace et d'éboulis se détachent du glacier de l'Allalin, situé juste en dessus. En moins de trente secondes, les baraques du chantier sont submergées par l'équivalent de 5000 maisons familiales.
- L'événement jette une lumière crue sur la condition des travailleurs immigrés dans notre pays. Beaucoup de Suisses se solidarisent avec les victimes, mais personne n'a oublié le racisme qui régnait à cette époque. Ni l'attitude officielle de notre pays : le drame est présenté comme une terrible catastrophe naturelle. Cette question fait l'objet d'une polémique. En cause, le fait

que les baraquements accueillant la cantine, les ateliers et une partie des logements ont été construits sous un glacier instable.

En conclusion, nous constatons que 50 ans plus tard, les drames existent toujours, mais que nous ne pouvons pas effacer le tout de notre mémoire.

Merci à notre invité.

Nous devons encore traiter 3 résolutions dont vous prenez connaissance ci-dessous.

1.

Résolution du syndicat syndicom

Pour le maintien de services publics de qualité, et d'assurances sociales de qualité.

L'assemblée des délégués de l'USVs, réunie ce samedi 9 mai à Sierre, réaffirme son soutien au maintien de services publics de qualité à l'ensemble de la population dans tous les domaines vitaux pour elle: eau, énergie, transports, poste, télécommunication, information, formation, santé, accès à la justice, assurances sociales, droit à un logement et un travail décent, voirie et propriété du sol liée aux biens publics.

Nous nous opposons à toutes les tentatives de démantèlement du service public au profit de l'économie privée et/ou aux dépens de l'accès égal de chaque personne vivant dans ce pays aux besoins vitaux.

En ce sens, nous combattons tout nouveau démantèlement des assurances sociales, notamment ceux inscrits dans le projet 2020 du conseil fédéral concernant les retraites.

Dans l'immédiat, nous soutenons aussi tous les actes de résistance contre le démantèlement du service universel par la Poste, notamment contre la fermeture de bureaux de poste et les décisions de ne plus distribuer du tout le courrier dans les maisons isolées et le courrier recommandé aux étages ou aux maisons éloignées de leurs boîtes aux lettres.

En ce sens, nous soutenons la pétition « Touche pas à ma boîte », lancée dans le canton de Neuchâtel mais reprise dans toute la Suisse.

Nous saluons aussi toutes les interventions en ce sens de Mathias Reynard et d'autres conseillers nationaux.

2.

Résolution du syndicat UNIA

Gel des salaires dans l'artisanat : La fête est finie ! Des négociations salariales justes doivent avoir lieu pour 2016.

Sous prétexte d'une absence de renchérissement, les patrons de la construction métallique, du bois de la peinture et du carrelage ont refusé à leurs travailleurs toute hausse de salaire lors de la dernière

ronde des négociations, les employeurs de la technique du bâtiment ont même refusé une rencontre de négociation avec les représentants des travailleurs.

Les salariés du bois et la peinture ont ainsi commencé leur quatrième année consécutive sans augmentation de salaire ! Alors que dans le même temps leurs collègues électriciens percevaient des augmentations tout à fait intéressantes.

Ces branches de l'artisanat du bâtiment ne connaissent pourtant pas la crise. Au contraire, les carnets de commandes sont pleins et les cadences de travail sont toujours plus soutenues en raison de délais restreints pour réaliser les travaux. Les salariés subissent donc une augmentation considérable de la productivité de leur travail tout en n'en percevant aucun fruit !

Dans ce contexte, l'attitude du patronat est incompréhensible car il est plus que légitime que les travailleurs bénéficient eux aussi d'une part du gâteau de la croissance.

Ce gel des salaires en plein boom économique engendre des mécontentements au sein des travailleurs et un manque de reconnaissance par rapport à la prestation de travail fournie. Cette situation de frustration légitime ne peut durer davantage et les revendications mesurées des travailleurs actifs dans ce secteur doivent être prises en considération. Le manque de respect des employeurs envers leurs travailleurs et la volonté de ne plus négocier semble sonner le glas du partenariat social en Valais.

C'est pourquoi, par cette résolution, les délégués exigent que de véritables négociations aient lieu cet automne dans ces branches de l'artisanat, négociations qui devraient prendre en compte le nécessaire besoin de rattrapage et permettre aussi de redistribuer équitablement la richesse créée par les salariés cette année. En effet une nouvelle négociation sans augmentation serait inacceptable, intolérable et perçue comme un camouflet par les salariés qui pourrait engendrer des débrayages, voire des grèves.

3.

<p style="text-align: center;">Résolution syndicat UNIA Secteur de la vente : NON à la LOMag et aux ouvertures dominicales, OUI à une CCT cantonale !</p>

NON à la LOMAG

Sous la pression des grandes chaînes du commerce de détail, le parlement national traite actuellement de la loi fédérale sur les heures d'ouverture des magasins (LOMag). Cette loi remplacerait celles cantonales ou communales et autoriserait les magasins à ouvrir du lundi au vendredi de 6h à 20h et le samedi de 6h à 19h. Environ 2/3 des cantons, subiraient des extensions d'horaires. Pour le Valais, cela conduirait à pouvoir ouvrir 1h30 supplémentaire les jours de semaine et 2h les samedis !

Unia s'oppose fermement à ses extensions car :

- Les salarié(e)s devraient travailler plus tôt et plus tard sans aucune compensation.
- Les extensions dégradent les conditions de travail (horaires coupés, flexibles ou sur appel).
- Le travail tôt le matin et tard le soir pose des problèmes pour concilier vie professionnelle et familiale.
- 50% des vendeuses et vendeurs ne sont pas couverts par une CCT donc mal protégés.

Pour cela nous demandons au personnel de la vente de faire entendre sa voix contre la LOMag en participant massivement au sondage organisé par Unia.

Ces attaques fédérales contre les conditions de travail dans la vente ne suffisent pas pour les tenants de la libéralisation poussée à son paroxysme.

En effet, au niveau cantonal cette fois, le Conseil d'Etat pourtant à majorité démocrate chrétienne, a répondu favorablement à une motion demandant la possibilité d'ouvrir quatre fois par année les

magasins le dimanche ! Cela sans aucun égard pour les conséquences néfastes de ces ouvertures pour l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie sociale et privée ainsi que le besoin de repos du personnel.

Les arguments du volontariat pour accepter de travailler le dimanche et le fait que ce jour-là le personnel serait payé avec un supplément de 50% sont des leurres fallacieux. En effet d'expérience nous savons que si une vendeuse refusait de travailler, elle serait pénalisée quelques temps plus tard sous une forme ou une autre (modifications des horaires, pas d'augmentations, etc.). Quant au supplément salarial, il est évidemment alléchant pour des salariées n'étant pas payé(e)s, pour la plupart, décevant.

La position du Conseil d'Etat a été suivie à une très large majorité par le Grand Conseil.

Il est évident qu'Unia, ici aussi défendra vigoureusement le personnel de la vente contre cette décision qui sacrifie au veau d'or des valeurs pourtant portées en étendard jusqu'ici (la famille) par la majorité de ce Canton, en s'opposant vigoureusement à ces ouvertures dominicales. En fonction de l'évolution de ce dossier au niveau parlementaire, et après en avoir reçu le mandat par le personnel de la vente, nous lancerons sans doute un référendum.

En outre, ces extensions qui profiteraient avant tout aux grandes surfaces, affaibliraient encore les petits commerces de proximité générateurs de liens sociaux et ne réduiraient pas le tourisme d'achat qui est motivé par le franc fort et non pas par les horaires.

OUI à la CCT et vite !

Dans le même objectif d'améliorer les conditions de travail du commerce de détail, les délégués mandatent Unia pour qu'enfin une CCT de force obligatoire rentre en vigueur dans ce secteur. Pour cela Unia doit entreprendre rapidement les démarches nécessaires et contacter les associations patronales de la branche.

En effet à ce jour il y a eu de nombreuses discussions et négociations qui n'ont cependant jamais abouti à une mise en œuvre effective d'une CCT. Le personnel de la vente a assez attendu. Une CCT cantonale de force obligatoire est le minimum de reconnaissance qu'il est en droit d'attendre aux vues des conditions de travail difficiles qu'il vit au quotidien.

Après lecture des 3 résolutions elles sont mises en votation et acceptée à l'unanimité.

Sion, le 11 mai 2015

Pour le procès-verbal :

Elisabeth Di Blasi-Coucet